

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le 7 décembre **2015**, à 21h à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Thérèse Blanchet
Siège #4 - Marcel Bégin
Siège #5 - Jocelyn Pouliot

Sont absents:

Siège #3 - Richard Pouliot
Siège #6 - Stéphanie Deblois

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Adélarde Couture, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE.**

Avis public de cette séance a été donné le 4 décembre 2015 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, le maire déclare la séance ouverte.

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance pour ajouter des sujets à l'ordre du jour.

301-12-2015

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** le conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que lu et présenté.

- **01** - APPEL DES PRÉSENCES
- **02** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- **03** - SUJET À DISCUTER
 - **03.01** - Résolution, adoption des prévisions budgétaires 2016;
- **04** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

3 - SUJETS À DISCUTER

302-12-2015

3.1 - Résolution - adoption des prévisions budgétaires 2016

IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE les prévisions budgétaires 2016 soient adoptées telles que présentées. Le budget total pour 2016 s'élève à 1,243,501.00\$ (revenus et dépenses).

ADOPTÉE,

4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

MADAME THÉRÈSE BLANCHET PROPOSE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 9H10.

Adélarde Couture, maire

Nicole Mathieu, directrice générale